

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 02219 Numéro SIREN : 901 827 345 Nom ou dénomination : A&Z AGENCY
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/006542

B006542

ETATS FINANCIERS

2022

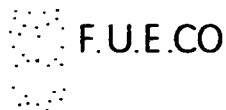
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SARL A&Z AGENCY

23 Impasse de l'esprit
30220 AIGUES-MORTES

APE : 6420Z
Siret : 90182734500017

Célibataire
Conforme
M



Fiduciaire Universelle d'Expertise Comptable

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS

43-45 rue Jean Jaures

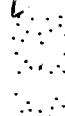
ETATS FINANCIERS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etats de synthèse des comptes

Certifié
conforme



F.U.E.CO

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/09/2021, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL A&Z AGENCY relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	326 337
Chiffre d'affaires	60 000
Résultat net comptable (Bénéfice)	118 113

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MONTMORENCY

Le 24/04/2023

HAZAK Sophie
Expert-Comptable

Bilan actif



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	2 637,00	694,41	1 942,59	2 469,99
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	200 000,00		200 000,00	200 000,00
Créances rattachées aux participations				118 567,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	202 637,00	694,41	201 942,59	321 036,99
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	15 204,14		15 204,14	238,00
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	109 190,31		109 190,31	30 109,79
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	124 394,45		124 394,45	30 347,79
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	327 031,45	694,41	326 337,04	351 384,78

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000,00	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	190 843,78	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	118 113,42	190 843,78
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	309 957,20	191 843,78
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 640,84	128 515,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 680,00	1 428,00
Dettes fiscales et sociales	7 059,00	9 598,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		20 000,00
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	16 379,84	159 541,00
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	326 337,04	351 384,78

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

16 379,84

159 541,00

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

ETATS FINANCIERS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A&Z AGENCY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 326 337 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 118 113 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 637			2 637
Immobilisations incorporelles	2 637			2 637
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	318 567		118 567	200 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	318 567		118 567	200 000
ACTIF IMMOBILISE	321 204		118 567	202 637

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	167	527		694
Immobilisations incorporelles	167	527		694
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	167	527		694

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 15 204 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	15 204	15 204	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	15 204	15 204	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 380 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 680	1 680		
Dettes fiscales et sociales	7 059	7 059		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 641	7 641		
Produits constatés d'avance				
Total	16 380	16 380		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 7 641

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 7 800 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 680
Total	1 680

A&Z AGENCY
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Impasse de l'Esprit
30220 Aigues-Mortes
901827345 RCS NIMES

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALE

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, II du Code de commerce, nous vous indiquons que notre Société a une filiale située respectivement :

SAS M&S STRATEGY, 1366 avenue des Platanes, 34970 Lattes.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 60 000 euros contre 20 000 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 4 987 euros contre 1474 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 233 euros contre 1578 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 48 000 euros contre 16 000 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 25 636 euros contre 8 504 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 527 euros contre 167 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 84 383 euros contre 27 723 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -24 382 euros contre -7 723 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 142 496 euros (198 567 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 118 113 euros contre 190 844 euros pour l'exercice précédent.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par un bénéfice de 118 113 euros contre un bénéfice de 190 844 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 326 337 euros contre 351 385 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 118 113 euros.



Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	118 113 euros
Report à nouveau antérieur	190 844 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à	308 857 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 309 957 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

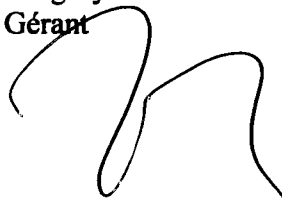
CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à Aigues-Mortes
Le 30 juin 2023

Grégory ZAKINE
Gérant



A&Z AGENCY
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Impasse de l'Esprit
30220 Nîmes
901827345 RCS NIMES

**TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTION DE
RESULTAT PRISE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2023**

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 118 113 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	118 113 euros
Report à nouveau antérieur	190 844 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à	308 857 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



A&Z AGENCY
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Impasse de l'Esprit
30220 Nîmes
901827345 RCS NIMES

**TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE
RESULTAT PRISE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2023**

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 118 113 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	118 113 euros
Report à nouveau antérieur	190 844 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à	308 857 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

